

**LE 23 OCTOBRE 2012 :**

## **Pour les missions et pour l'emploi**

### **Une RGPP dévastatrice :**

**I**l serait faux de dire que les attaques contre la Fonction publique et ses agents ont débuté en 2007.

Dans les années antérieures, bien des mauvais coups avaient déjà été initiés.

Cependant, la stricte vérité est que les 5 ans de Sarkozy sont, dans le domaine des reculs, sans comparaison.

**Jamais** depuis la seconde guerre mondiale, la Fonction publique n'avait connu une telle saignée en matière d'emplois : plus de 150 000 supprimés sur le seul versant de l'Etat.

**Jamais** depuis sa mise en place, le Statut Général n'avait subi de telles remises en cause, entres autres, la loi de 2009 instaurant les licenciements, le temps incomplet imposé, le recours à l'intérim...

**Jamais** depuis la création de la grille indiciaire, les salaires et le pouvoir d'achat des fonctionnaires n'avaient été si malmenés avec comme point d'orgue, le gel de la valeur du point d'indice depuis juillet 2010.

Ces offensives ultra-libérales répondaient à une véritable logique et étaient d'une grande cohérence : réduire à la portion congrue l'intervention publique quand elle est synonyme d'intérêt général et l'instrumentaliser pour qu'elle serve les intérêts du marché.

C'est à cette aune qu'il faut également regarder les restructurations de services, les externalisations-privatisations, les abandons de missions, les références incessantes à la performance et à la rentabilité.

### **Une Fonction publique porteuse de progrès :**

A rebours de cette politique de démantèlement, la CGT continue de porter une conception d'une Fonction publique porteuse de progrès pour tous, tant sur le plan social que sur le plan économique.

Pour notre organisation, attachée à la neutralité des Services publics au développement humain durable, à l'égalité de traitement des citoyens, à la satisfaction de l'ensemble des besoins sociaux, la Fonction publique doit continuer à jouer un rôle majeur.

C'est pourquoi, nous nous battons pour son renforcement, sa modernisation et son développement.

D'ailleurs, chacun s'accorde à reconnaître la place incontournable des services publics comme « amortisseur » dans la crise actuelle du système capitaliste. Et, sans ceux-ci, il n'y a pas de politique économique et industrielle pérenne qui soit envisageable.

## Où en est-on aujourd'hui ? :

Le candidat François HOLLANDE l'avait affirmé et écrit : s'il était élu, il mettrait fin à la RGPP.

Le Président de la République l'a confirmé : avec lui, plus de RGPP. Seulement voilà, il semble qu'il y ait loin de la coupe aux lèvres et en l'occurrence, des déclarations aux actes.

Certes, la méthode SARKOZY – à juste titre – est clouée au pilori. Toutefois, le 1<sup>er</sup> octobre, à l'issue du séminaire gouvernemental sur « *La modernisation de l'Etat* » un communiqué du Premier ministre affirme qu'il faut « *changer de méthode, mais, le redressement de nos finances publiques interdit le Statu-quo* ».

Dans l'objectif de parvenir, en 2018, à un budget excédentaire, comme préconisé par le Traité Européen sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), le gouvernement entend appliquer un plan d'austérité que le Président de la République qualifie de « *sans précédent dans l'histoire de la Vème république* ».



### A propos du rapport sur la RGPP

Un rapport sur le bilan de la Révision Générale des Politiques Publiques a été remis au Premier ministre le 25 septembre. Ce document, rédigé par les inspections générales de l'Administration, des Finances, des Affaires Sociales, concentre ses critiques sur la méthode retenue par le gouvernement Fillon pour mener la RGPP.

Si les rapporteurs pointent un certain nombre de dysfonctionnements – en particulier, l'absence de dialogue social - et relativisent le niveau des économies réalisées pour les finances publiques, ils concluent cependant qu'il convient « *en premier lieu d'achever les mesures RGPP en cours, sauf exception* ». Loin de remettre en cause les fondements de la RGPP, ils considèrent « *qu'il n'est plus possible de fonder la recherche d'économie sur le seul champ de l'Etat* » et préconisent « *lancer une revue des politiques impliquant tous les acteurs (Collectivités territoriales, organismes de protection sociale)* ».

C'est « *sur la base des orientations dégagées par le rapport des trois inspections* » que « *le gouvernement s'est fixé une nouvelle ambition publique plus cohérente et plus efficace inscrite dans un cadre respectueux de la trajectoire de redressement de nos Finances publiques* ».



**Sur l'emploi public,** si la stabilisation globale des effectifs est mise en avant, ce sont bien, de nouveau, des suppressions de milliers d'emplois qui sont à l'ordre du jour dans les ministères dits non prioritaires. Pourtant dès décembre 2011, la mission d'évaluation et de contrôle (MEC) de l'Assemblée Nationale constatait que, dans de nombreux

services « *on est arrivé en terme de réduction d'effectif, à la limite au-delà de laquelle certaines missions ne peuvent plus être remplies* ».

**Sur le devenir des missions,** Fin 2011, un des rapporteurs de la MEC concluait que du fait des suppressions d'emploi « *il arrivera un temps où il faudra s'interroger sur les missions que l'Etat devra abandonner. C'est la suite logique de la RGPP* ».

Sur le sujet, dans une récente déclaration, Mme LEBRANCHU parle « *d'une diminution du nombre de démarches administratives* » et de « *luttés contre l'inflation des normes* ». Ce qui semble répondre aux injonctions du Pacte Europlus selon lesquelles « *globalement les contraintes réglementaires et notamment celles qui pèsent sur les PME devraient être réduites* ».



**Sur les salaires et le pouvoir d'achat,** le projet, inscrit au PLF 2013, du gel de la masse salariale augure mal de la suite des événements. L'annonce par la Ministre d'une négociation salariale placée sous cette contrainte et destinée à « *choisir entre des mesures générales (le dégel du point) ou de meilleures carrières pour les catégories C et B* » laisse craindre un nouveau recul du pouvoir d'achat pour tous les fonctionnaires.

**Sur les moyens des services,** Le Projet de loi de Finances pour 2013 porte de nouvelles coupes sombres dans les crédits de la plupart des missions. Cette mesure va aggraver encore davantage les conditions de l'intervention publique, à un moment où les besoins vont croissant du fait de la dégradation de la situation économique et de l'augmentation du chômage. Elle va également pénaliser les grands aménagements publics utiles au développement du pays comme le montre l'arrêt du Canal Seine Nord Europe.



**Sur l'organisation des services et la décentralisation,** le gouvernement n'entend pas remettre en cause les restructurations administratives et fermetures de sites issues de la RGPP, même s'il compte « *identifier les solutions pour répondre aux dysfonctionnements constatés* ». Dans le même temps, il « *ouvre un chantier sur les opérations de l'Etat* » et annonce pour début 2013 une loi sur la réforme de l'Etat et la décentralisation qui sera étroitement articulé avec « *l'effort budgétaire qui s'impose à tous* ».

***Ainsi, sur le fond, la politique préconisée et mise en œuvre par la nouvelle majorité conduit, pour l'essentiel, à la poursuite des mauvaises recettes de la droite.***

***A côté de cela, les rares mesures positives prises (en particulier, l'abrogation du décret sur la réorientation professionnelle) ou les quelques bougés qui se dessinent (par exemple, sur l'égalité femme/homme) sont loin, d'équilibrer les fléaux de la balance.***

**La mobilisation est donc clairement à l'ordre du jour.**

### **Les revendications de la CGT :**

- ↪ Arrêt immédiat de toutes les suppressions d'emplois et des créations partout où les missions publiques l'exigent ;
- ↪ Véritable état des lieux contradictoire de la RGPP et de la REATE ;
- ↪ Abrogation des dispositions de la loi de 2009 sur l'intérim et le temps incomplet ;
- ↪ Retrait du jour de carence ;
- ↪ Augmentation générale des traitements ;
- ↪ Renforcement de la résorption de la précarité.



**LE 23 OCTOBRE**

**ENSEMBLE,  
FAISONS  
ENTENDRE NOS  
LEGITIMES  
REVENDICATIONS**

Montreuil, le 8 octobre 2012